

Les Eaux à SAINT-ANTONIN du XVII^e au XIX^e siècles
(par Mr; Jean DONAT (1913))

E X T R A I T S

- I -

La petite ville de Saint-Antonin en Tarn-et-Garonne a décidé d'exploiter la "Source minérale qu'elle possède au lieu de Saleth à mi-chemin de Saint-Antonin à Féneyrols dans un site fort séduisant et sur le bord de la route qui suit la belle et fraîche vallée de l'Aveyron. Et, lorsque ces lignes paraîtront ; les travaux de captage et d'adduction seront sans doute chose accomplie(I)

Il m'a paru intéressant d'établir à cette occasion un rapide historique des efforts tentés à des époques assez éloignées de la nôtre, par la communauté de Saint-Antonin pour découvrir, maintenir ou connaître les sources diverses qui existaient sur le territoire de sa commune.

- 2 -

Parmi les fontaines d'eau potable comprises sur ce territoire la sollicitude de la commune allait naturellement à celles, qui, par leur proximité des agglomérations, rendaient le plus de services.

Les noms le plus souvent mentionnés dans les actes municipaux sont ceux de la fontaine de Bouteilhou, de la fontaine Dau rade et de la Font des Azés, sises aux environs de la communauté de la fontaine de Septfonds située aux confins même de la juridiction et commune aux habitants des deux communautés, de Saint Antonin et de Septfonds. La fontaine de Septfonds se trouve mentionnée dans un acte de 1540.

Mais, c'est surtout la fontaine de Bouteilhou qui doit assurer l'alimentation de la ville en eau potable. La fontaine de Bouteilhou se trouve sur la rive gauche de l'Aveyron en face de la ville, et, à une distance de celle-ci d'environ 300 mètres. Elle resta la véritable fontaine communale jusqu'au moment (1899) où la commune fit capter les sources minérales qui l'alimentaient pour la conduire en ville.

En 1655, la communauté fit exécuter des réparations à Bouteilhou les tuyaux furent remis en état e, 1689.

La fontaine est très fréquentée en 1712, la communauté décide d'y construire un lavoir. Celui-ci fut remplacé par le lavoir qui existe encore aujourd'hui.

Une autre fontaine qui existe encore actuellement fut aussi l'objet de la sollicitude communale. C'est celle-ci qui, dans les actes publiés, est appelée tantôt la fontaine de Rodanéze tantôt la fontaine des Azes. Elle est située sur le bord de la vieille côte de Rodanéze, qui assurait les relations entre Saint-Antonin et le hameau du Bosc de Lacalm.

Cette source paraît abondante au XVII^e siècle.

Un projet d'adduction de ses eaux à Saint-Antonin avait été élaboré mais il échoua et fut abandonné.

L'importance de la population de St-Antonin explique la préoccupation de ses consuls au sujet de son alimentation en eau potable. Ce souci se révèle dans le soin que l'on semble mettre à utiliser les sources d'eaux minérales que recelait le sous-sol de la commune. On ne connaît plus à Saint-Antonin que la seule source de Saleth. (2)

Le plus ancien document des archives de St-Antonin est une délibération des consuls du 12 Septembre 1700.

Elle expose que "plusieurs personnes trouveront à propos ~~xx~~ tant pour la conservation de ladite fontaine qui est très nécessaire au public que pour la conservation des chemins d'Alby et de Féneyrols et des biens des particuliers joignant les dits chemins de faire faire un grand fossé au milieu d'une isle qui s'est formée depuis quelques temps vis à vis de la dite porte à l'endroit appelé le "rach de saleth" prétendant que l'eau passant avec rapidité dans ce fossé emporterait insensiblement cette isle et reprendrait son ancien courant.

Déjà en mai "à la prière et sollicitation du peuple" on avait fait chercher la source dans la rivière; où elle avait disparu "à cause des éboulements de terrain".

On décide donc "de creuser un grand fossé au milieu du Gravier qui s'est formé dans Lavairon presque vis à vis à ladite fontaine par manoeuvre générale"

Aucun doute n'est permis, on connaissait avant 1700 la valeur des eaux de Saleth.

Cette préoccupation de ne pas laisser perdre ces eaux bien-faisantes se relève dans diverses délibérations. on craint que ces eaux ne se mélangent à celle de l'Aveyron où elle se déversent et qui coule à côté.

Le 5 septembre 1710, RAVAILHE, avocat, maire et premier consul

dit" que les habitants ont jugé très nécessaire de faire faire des réparations capables d'empêcher que l'eau de la rivière n'entrat dans ladite fontaine et ne se mêlât à celle de ladite fontaine.

A cet effet, les Maires et Consuls se transportent à Salet avec diverses personnes compétentes.

A la suite de cette visite, on décide "d'y faire porter deux urnes de pierre et de les faire mettre à ladite fontaine et ensuite de faire un bastardeau pour élever le terrain qui entoure ladite fontaine, ce que ledit Maire et Consul avaient déjà fait; de sorte qu'il n'existait plus qu'à faire porter des cailloux et de la terre sur le bastardeau."

Mais Mr; de LESTANG de MARSSA ayant présenté requête à Mr. l'Intendant pour être admis à faire lesdites réparations sans la participation de la commune. Ledit Intendant avait renvoyé la requête aux dits Maires et Consuls pour y répondre et leur ordonner de surseoir aux travaux.

C'est que la source est enclavée dans la propriété de Mr de MARSSA. S'il obtient de l'Intendant l'autorisation de faire à ses frais les réparations, ce fait établira ses droits de propriétaire sur la fontaine. Si cette autorisation lui est refusée et si la communauté fait-elle même les réparations, c'est qu'elle est bien propriétaire.

Propriété communale, la fontaine l'est réellement aux yeux de tous. C'est ce que confirme le conseil municipal en décidant à la pluralité des voix de faire découvrir la source incessamment aux frais et dépens de la communauté pour le bien public.

La réputation des eaux de Saint-Antonin semble à ce moment bien assise et sérieusement établie. Cette réputation dura de longues années.

Le 1er septembre 1720, les consuls payent quatre livres dix sols à un exprès à cheval qu'ils ont envoyé à l'Intendant de Langeais malade de la dysenterie à Villefranche-de-Rouergue pour lui apporter les eaux de Salet.

Saint-Antonin tend de plus en plus à devenir le séjour d'élection des Intendants de la généralité de Montauban. C'est la station à la mode; ses belles vallées, arrosées par deux cours d'eau procurent-elles pas au visiteur fatigué, le calme et la fraîcheur qu'il recherchera pendant les chaudes journées ?

En 1722, L'Intendant de BERNAGE vint à son tour faire une saison à Saint-Antonin accompagné de sa femme et d'une suite nombreuse. Ce fut la période de gloire de la station de Saint-Antonin.

Il n'est plus ensuite question de ses eaux dans les registres municipaux qu'en 1772.

Le 15 Décembre 1772 le maire GAUGIRA de LARROQUE, avocat au Parlement expose "qu'il y a longtemps que le chemin de Saint-Antonin au port de Lexos devient tous les jours plus mauvais et surtout la partie du chemin qui passe le long du champ de Saint-Amans appartenant à Mr de LASTIC SAINT JAL qui est à demi, impraticable depuis l'inondation dernière.

La réparation s'impose mais il a paru au Maire que cette partie du chemin qui est couverte par l'Aveyron à la moindre crue d'eau ne pourra jamais être solide, après entente avec Mr de LASTIC, on décide de transporter au nord du champ de St-Amans, le chemin qui se trouve au Midi.

Mr de LASTIC s'engage à participer à ces travaux aux conditions suivantes. " la communauté" lui abandonnera l'ancien chemin dans lequel cependant il sera tenu de laisser un chemin de pied pour aller à la fontaine minérale de Saleth, de laquelle la communauté de Saint-Antonin à l'usage".

Il résulte clairement de cette délibération que l'ancien chemin de Saint-Antonin à Lexos, longeait la rive de l'Aveyron et passait près de la fontaine de Saleth, que ce chemin fut ensuite transporté au Nord, c'est-à-dire à l'endroit même où il se trouve aujourd'hui de sorte que le chemin de pied que dut laisser Mr de LASTIC suit en partie l'ancien tracé, c'est le sentier qui conduit encore actuellement à la fontaine en suivant la riv

Il est je crois inutile de poursuivre cette étude pendant le XIX^e siècle, c'est un passé récent. Les eaux de Saleth ont conservé leur vieille réputation d'eau bienfaisantes. Les habitants de la localité ou des communes voisines, qui en avaient éprouvé les vertus lui ont conservé une clientèle fidèle. Clients fidèles également, les enfants de Saint-Antonin, qui, éloignés de leur petite patrie par les nécessités de l'existence y retournent périodiquement. C'est vers la source vive, fraîche, et abondante qu'ils dirigent souvent leurs promenades lorsqu'ils reviennent au cours de l'été, passer quelques jours dans la vieille Cité... Le Roc d'ANGLARS ET LA FONTAINE DE Saleth, la Gourgue et Bonne, hantent la pensée vagabonde du pauvre exilé qui attend impatiemment l'heure du retour. Pas un ne manque de faire une petite visite à ce coin de Saleth, séjour de fraîcheur, d'ombre et de verdure, où dans un cadre superbe, il trouve un moment le calme bienfaisant et l'oubli des agitations quotidiennes."

Puisse la fontaine de Saleth devenir la source bienfaisante et bénie au pied de laquelle les infortunés que la douleur torture viendront déposer le fardeau qui les écrase."

Mais le poète ne saurait oublier malgré tout le chemin des belles rives où, calme et modeste, la petite fontaine fait entendre son léger murmure.

Je suis chargé de transmettre la timide requête de cet humble marchand de rêves, qu'on lui conserne sur les frais et purs ombrages le coin inviolé d'où il aura la possibilité d'ouïr la douce chanson que la petite source débité mélancoliquement.

Jean DONAT

Professeur au Lycée de Toulouse

(1) Il s'agit des travaux de canalisation exécutés en 1913 sous la direction de Mr J. CAPIN Maire de Saint-Antonin)

(2) A quelques kilomètres de là, Féneyrols possède également quatre sources de nature minérale différente, L'Eglise Villuze, Bombouzols n°1; Bombuzol N°2)

-:-:-:-:-